



France Rénov' : Urbanis est Accompagnateur Rénov'

Dossier de presse

Mars 2022

Urbanis

Agir pour un habitat digne et durable

Sommaire

- 2 France Renov' : Urbanis, premier opérateur privé de l'ANAH, devient Accompagnateur Renov'
- 4 La rénovation énergétique au coeur des dispositifs de l'amélioration de l'habitat
- 7 Programme d'Intérêt Général avec un important volet Rénovation Énergétique : Logements Performants
- 8 Programme d'Intérêt Général éco-Rénovons Paris Socle
- 9 Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique ECORENO'V
- 10 Animation du programme Mon PASS' RENOV
- 12 Accompagnement des territoires du Service Public de l'Efficacité Énergétique
- 13 Accompagnement pour la rénovation énergétique de l'habitat privé - Renov'Occitanie
- 14 Un service public local innovant pour la rénovation énergétique

France Rénov' : Urbanis, premier opérateur privé de l'ANAH, devient Accompagnateur Rénov'

Depuis le 1er janvier 2022, Urbanis est Accompagnateur Rénov'. Nous rejoignons France Rénov' comme tiers de confiance auprès des ménages qui souhaitent entreprendre des travaux de rénovation énergétique.



Emmanuelle Pernes
Présidente d'Urbanis

L'Accompagnateur Rénov' est un tiers de confiance qui accompagne les ménages dans le projet de rénovation énergétique de leur logement. Présent à toutes les étapes du projet, il peut notamment conseiller sur la nature des travaux à réaliser, orienter vers des artisans RGE, aider à monter un plan de financement afin d'obtenir des aides publiques, proposer un accompagnement social aux ménages en précarité énergétique. Ce soutien permet de rassurer les ménages afin de faciliter le passage à l'acte et améliorer la qualité des rénovations.

La rénovation énergétique et sa massification élargissent le champ de l'amélioration de l'habitat et des politiques publiques qui y sont dédiées.

La rénovation énergétique de l'habitat est un maillon essentiel dans la lutte contre le changement climatique. Avec 27% des émissions de CO2 et 45% de la consommation d'énergie finale du pays, le bâtiment est le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre. La rénovation énergétique est également partie prenante de la lutte contre la précarité énergétique qui frappe 4,8 millions de ménages, soit 11 millions de personnes vivant dans des logements considérés comme des «passoires énergétiques».

La création du Service Public de la Rénovation Énergétique France Rénov' va permettre de massifier et élargir l'action de l'ADEME et de l'ANAH qui depuis 10 ans déjà embarque la rénovation énergétique dans ses dispositifs, et nous nous réjouissons d'en être l'un des acteurs de référence au travers de nombreuses opérations conduites dans toute la France.

L'accompagnateur Rénov, maillon essentiel de la chaîne de décision des propriétaires

La rénovation énergétique des logements ne peut se faire sans le concours de leurs propriétaires. Comme l'a souligné le rapport Sichel puis affirmé la Loi Climat et Résilience, la réussite de la massification de la rénovation énergétique des logements passe essentiellement par l'information et l'accompagnement des ménages. La plateforme France Rénov' répond à ce besoin d'information, et l'Accompagnateur Rénov' est l'interlocuteur de confiance des propriétaires pour donner vie à leur projets.

40 ans au service des collectivités pour rénover l'habitat privé

Depuis 1979, Urbanis est aux côtés des collectivités pour les conseiller dans la définition de leurs politiques d'amélioration de l'habitat privé et les assister dans leur mise en œuvre. Nos 12 agences régionales animent des opérations d'amélioration de l'habitat qui articulent ses différentes dimensions, de la lutte contre l'habitat indigne jusqu'à l'adaptation à la perte d'autonomie et la rénovation énergétique, dans le souci permanent d'apporter une réponse globale et durable aux besoins du bâti et de ses occupants. Opérateur du programme "Habiter Mieux" depuis 10 ans, signataire de la charte Engagé pour FAIRE et animateur de dispositifs novateurs, Urbanis s'inscrit plus que jamais dans les nouveaux défis de l'amélioration de l'habitat.

Notre vision du nouveau service public : une expertise de l'habitat au service des propriétaires et des territoires

La rénovation d'un logement est projet complexe. Le nouveau service public vise à la simplifier. C'est pourquoi notre expertise sur les métiers de l'habitat nous permet d'apporter l'assistance essentielle au succès du projet des propriétaires.

Le projet repose sur un diagnostic technique, énergétique, social et financier préalable à la projection de scénarios de travaux. Il est suivi du montage des dossiers de demandes d'aides, du choix d'un maître d'œuvre et/ou des entreprises et d'un accompagnement à la réception des travaux.

La démarche implique un dialogue avec tous les acteurs du service public du territoire (commune, epci, région), une présence territoriale et une proximité avec les ménages conseillés que nous confortons jusqu'à la fin des travaux dans leur rôle de maître d'ouvrage. C'est pourquoi l'accompagnateur rénov' doit être ancré dans les territoires au sein desquels il intervient au quotidien par sa connaissance des réseaux d'acteurs locaux et des entreprises qualifiées.

Professionnel et neutre, l'Accompagnateur Rénov' est la garantie de projets durables, efficaces, de la bonne mobilisation des aides publiques et privées dans le contexte de la massification.

La rénovation énergétique au coeur des dispositifs de l'amélioration de l'habitat

De l'insalubrité à la rénovation énergétique : des causes nationales

Urbanis accompagne les collectivités territoriales dans la définition et la mise en œuvre de leur politique de l'habitat privé depuis 1979. Avec l'aide de l'ANAH, ces quatre décennies ont permis de lutter contre l'insalubrité et l'indignité dans le parc ancien, puis contre la dégradation des copropriétés d'après-guerre. Si ces causes restent d'actualité, elles sont désormais rejointes par celle de la rénovation énergétique qui concerne les passoires énergétiques et leurs occupants modestes et au-delà tout un patrimoine énergivore.

Depuis plus de 10 ans, les opérations d'amélioration de l'habitat comportent des exigences en matière d'amélioration énergétique, voire même sont consacrées à cet objectif grâce au programme Habiter Mieux.

En tant qu'opérateur de l'Anah, Urbanis est partie prenante de la rénovation énergétique depuis son apparition dans les opérations d'amélioration de l'habitat. Nos équipes se sont formées à cet enjeu et réunissent les compétences nécessaires (thermiques, architecturales, financières...). Sous l'impulsion des politiques locales, les opérations visant la rénovation énergétique du bâti se sont diversifiées et nous maîtrisons désormais une variété de dispositifs d'accompagnement qui s'enrichit constamment.

Urbanis est aux côtés des institutions et des collectivités qui innovent dans le champ de la rénovation énergétique

À travers la France, Urbanis anime des opérations d'amélioration de l'habitat (OPAH et PIG notamment) au sein desquelles le volet énergétique est très présent voire dominant. Ces opérations visent aussi bien le parc de logements individuels que le parc de logements en copropriété. A ces opérations ANAH s'ajoutent ou se conjuguent des dispositifs issus d'initiatives de l'ADEME.

Sont présentés ci-dessous :

- Le PIG “Logement performant” de Toulouse Métropole, qui vise prioritairement le logement individuel,
- Le PIG “Eco-rénovons Paris”, qui repose sur un appel à candidature des copropriétés sélectionnées à partir de critères techniques et sociaux,
- La Plateforme Territoriale de la rénovation Énergétique «Écorénov» élaborée par la Métropole de Lyon suite à un appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME et de la Région Rhône-Alpes,
- “Mon PASS Rénov’”, dispositif mis en place par Grand Chambéry qui associe un PIG consacré à la lutte contre la précarité énergétique et une Plateforme de Rénovation Énergétique soutenue par l'ADEME au bénéfice des ménages éligibles ou non aux aides de l'ANAH.

Urbanis accompagne les institutions et les collectivités qui innovent pour accélérer la massification de la rénovation énergétique

En parallèle des opérations dites classiques et pour embarquer des publics situés en dehors des barèmes de l'Anah, les collectivités ont créé de nouveaux dispositifs qui mobilisent les équipes d'Urbanis :

- Dans les Hauts de France, avec la Régie Régionale du Service Public de l'Efficacité Énergétique,
- Pour la Métropole Européenne de Lille, avec une Concession de Service Public confiée à Urbanis qui expérimente la première place de marché régulée de la rénovation énergétique de l'habitat privé.
- Urbanis intervient également en Occitanie pour l'Agence Régionale Énergie Climat (AREC) dans le cadre d'une prestation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage auprès des propriétaires qui souhaitent engager un projet de rénovation énergétique de leur logement.

Ces nouvelles opérations qui se développent en parallèle des dispositifs classiques sont essentielles pour la massification de la rénovation énergétique des logements.

L'accompagnement des propriétaires, la clef de voûte de la massification

Quel que soit le public visé, le conseil et l'accompagnement demeurent les piliers d'un chantier de rénovation énergétique performant. Cet accompagnement repose toujours sur un diagnostic technique, énergétique, social et financier avant la projection de scénarios de travaux. Il est essentiel d'aller sur le terrain, de rendre visite aux propriétaires afin de les accompagner à chaque étape de leur projet. Un accompagnement neutre et professionnel est à nos yeux la garantie de projets durables, efficaces et du bon emploi des aides publiques.

Programme d'Intérêt Général avec un important volet Rénovation Énergétique : Logements Performants



toulouse
métropole



Le contexte de l'opération

Suite au succès du PIG « Habiter Mieux – Performances Energétiques » (2 680 visites de logements- 1 375 dossiers agréés – 23 millions d'euros de travaux générés) Toulouse Métropole a lancé en 2018 le PIG « Logements Performants » portant sur les 37 communes du territoire. D'une durée de 5 ans, ce dispositif fait la part belle à la lutte contre la précarité énergétique (près de 75% des objectifs soit plus de 1000 logements sur les 3 premières années, le reste concerne principalement l'adaptation). Les volumes annoncés en font une opération de rénovation énergétique d'envergure.

L'accompagnement d'Urbanis

La demande en terme de rénovation énergétique étant très forte sur le territoire de Toulouse Métropole, un accueil spécifique a été mis en place pour cette opération qui a déjà reçu plus de 4000 appels depuis son lancement (85 appels par mois en moyenne). Avec plus de 2000 visites déjà réalisées, l'accompagnement d'Urbanis débute du premier contact jusqu'au versement des aides. Un programme d'éco performance a également été mis en place. Il garantit des aides supplémentaires en cas d'utilisation de matériaux d'isolation biosourcés et de générateurs de chaleur à énergie renouvelables.

Ce Programme d'Intérêt Général pointe s'il est encore nécessaire de le faire, la part croissante de la rénovation énergétique dans nos métiers d'opérateurs.



1395 dossiers agréés



26M € TTC de travaux



42% de gain énergétique moyen

”

"Un dispositif ambitieux qui fait de la rénovation énergétique un sujet toujours plus important dans l'amélioration de l'habitat"



Véronique Carré-Michel
Cheffe de projet

Programme d'Intérêt Général éco-Rénovons Paris Socle



Le contexte de l'opération

Dans le prolongement de son plan Climat-Énergie, la Ville de Paris a lancé, en 2016, un programme d'intérêt général d'une durée de 5 ans pour encourager la rénovation énergétique et environnementale : « Eco-Rénovons Paris ».

Ce programme – qui possède comme périmètre l'intégralité du territoire parisien – s'est appuyé sur une démarche volontaire des copropriétés pour répondre à un appel à candidature. Les projets lauréats embrassent la rénovation thermique dans sa vision la plus large (isolation thermique, chauffage, renouvellement d'air, etc.), mais aussi l'amélioration du cadre de vie, dès lors que la réflexion est conduite à l'échelle de l'immeuble. Les objectifs du programme sont les suivants :

- L'amélioration du confort et du cadre de vie des Parisiens,
- La réduction de la consommation énergétique et des gaz à effet de serre à l'échelle de la capitale,
- La baisse des factures énergétiques et la lutte contre la précarité énergétique, qui concerne 54 000 Parisiens,
- Le développement du végétal dans la Ville.

Afin de poursuivre l'accompagnement des immeubles lauréats entre 2016 et 2020 - et ainsi permettre la réception des travaux votés, la Ville a lancé un dispositif transitoire en 2021, toujours sous la forme d'un PIG: éco-Rénovons Paris Socle.

L'accompagnement d'Urbanis

Dans le cadre de ce marché, Urbanis a été missionné pour assurer l'animation du lot géographique n°3, soit les immeubles de Paris Centre (1er, 2ème, 3ème et 4ème arrondissements), des 8ème, 9ème, 10ème, 17ème et 18ème arrondissements.

Sous la forme d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, l'équipe opérationnelle d'Urbanis accompagne les copropriétés dans la réalisation de l'audit global jusqu'à la réception des travaux en passant par la définition de la mission maîtrise d'oeuvre. Une fois les travaux votés, l'équipe constitue l'ensemble des dossiers de demandes de subventions mobilisables dans le cadre du dispositif, de l'engagement jusqu'au solde.

	144 copropriétés accompagnées (6395 logements)
	34M € TTC de travaux votés
	Gain énergétique moyen par projet de 33%
	9M € TTC d'aide au SDC (6,5M Ville de Paris / 3M Anah)
	220 dossiers individuels engagés pour des propriétaires modestes ou très modestes

”

"Engager puis massifier la rénovation énergétique du parc privé parisien grâce à l'intervention incitative publique et à travers des objectifs précis



Grégory Lavoué
Directeur de projets



Charlotte Guenoux
Cheffe de projet

Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique ECORENO'V



GRAND LYON
la métropole



Le contexte

En 2014, la métropole de Lyon a été retenue comme lauréate à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME et du Conseil régional Rhône-Alpes pour la mise en place d'une plateforme territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE).

Suite au déblocage de subventions dédiées à la rénovation énergétique et face au constat que les copropriétés doivent être aidées pour entreprendre des démarches travaux de qualité, la métropole a mis en place un dispositif d'accompagnement renforcé. Les prestataires, dont Urbanis associé à H3C, bureau d'étude thermique, accompagnent les copropriétés pré-sélectionnées par l'ALEC 01, animateur de cette PTRE, de la définition de leur projet à la réalisation des travaux. Face au succès de l'opération, la sélection des candidats initialement basée sur le seul volontariat s'est affinée pour faire passer en priorité les copropriétés dites fragiles.

Urbanis

C'est sous la forme d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) qu'intervient l'équipe d'Urbanis. Nous venons en appui aux copropriétés dans les différentes étapes qui mènent au vote des travaux.

Suite au choix de la maîtrise d'œuvre par la copropriété, nous organisons le lancement du projet avec les copropriétaires. Urbanis assure la conformité des projets avec les aides Ecorenov et communique en lien avec l'équipe de maîtrise d'œuvre et les différentes instances de la copropriété à l'occasion de réunions collectives afin que les projets de rénovation énergétique soient validés en Assemblées Générales. L'équipe intervient sur le montage des financements en montant les dossiers de demandes d'aides collectives (Métropole, Ville, Anah) mais aussi individuelles (Anah, Carsat...) via PROCIVIS Rhône. Enfin, un appui à la maîtrise d'œuvre est également fourni lors des travaux.

L'équipe d'Urbanis a accompagné 19 copropriétés dans le cadre de ce PTRE. 10 ont voté les travaux et 7 d'entre elles présentent un projet de travaux qui leur donnera l'étiquette «Bâtiment Basse Consommation» (BBC), signifiant qu'ils ont atteint une étiquette énergétique comprise entre les catégories C et A.



19 copropriétés
accompagnées



Plus de 2000
logements concernés



7 labels BBC visés par
les travaux



8500 MwhEP/an
économisés (prévision)

”

"La Métropole est à la pointe sur les aspects financiers et techniques de l'opération. C'est ce qui permet le succès grandissant de cette plateforme dédiée à la rénovation énergétique."



Philippe Goumy
Directeur Urbanis Lyon

Animation du programme Mon PASS' RENOV



Le contexte

Grand Chambéry mobilise depuis plusieurs années des dispositifs incitatifs de rénovation du parc de logements privés. L'agglomération est également engagée dans la démarche "Territoire à Énergie Positive" aux côtés du Parc Naturel des Bauges et de l'Agglomération d'Annecy. Elle vise un équilibre entre les consommations et la production énergétique en 2050.

Dans ce contexte, Grand Chambéry a lancé le dispositif Mon PASS' RENOV, qui priorise les actions sur la rénovation énergétique performante et couvre 38 communes. L'agglomération innove en regroupant sous le même nom deux dispositifs, un PIG consacré à la lutte contre la précarité énergétique et une plateforme de rénovation énergétique soutenue par l'ADEME, afin de toucher tous les publics, éligible ou non aux aides de l'Anah.

Urbanis

L'objectif de Mon PASS' RENOV est de mener à bien la rénovation énergétique de 100 logements chaque année. L'un des enjeux principaux de l'accompagnement d'Urbanis tient dans la communication, la relation de confiance établie auprès des propriétaires des logements éligibles et un conseil performant. Les communes couvertes par le dispositif étant très disparates, la stratégie de communication est adaptée à leurs spécificités.

Participation à des événements et colloques liés à la rénovation énergétique, conception et distribution de kits de communication dans les mairies, animation de stands d'informations lors de réunions publiques, organisation de balades thermiques et campagnes de sensibilisation... Urbanis emploie son savoir-faire dans tous ces domaines pour informer le grand public et accroître la notoriété du dispositif Mon PASS' RENOV, afin d'atteindre les objectifs de projets de rénovation énergétique fixés par l'agglomération. Sur le bassin chambérien, comme sur les communes de montagne, le bouche à oreille demeure la meilleure communication.

En un an



500 ménages informés



100 logements améliorés



2M € de travaux générés
(20K moyenne/logement)



2500 Mwh économisés
300 tonnes de Co2 évitées



"La réussite de Mon PASS' RENOV repose sur 3 piliers : l'engagement d'une action de long terme par Grand Chambéry, la qualité du conseil apportée par nos collaborateurs et le rapport de confiance noué avec chacun des propriétaires accompagnés."



Frédéric Péliçon
Directeur Urbanis Chambéry

Accompagnement des territoires du Service Public de l'Efficacité Énergétique



Le contexte

La Régie Régionale du Service Public de l'Efficacité Énergétique (SPEE) créée en 2013 accompagne tous les propriétaires dans leur projet de rénovation de logements individuels ou collectifs, sans condition de ressources. L'objectif principal de la régie est l'accélération de la transition énergétique des logements via le dispositif "Pass Rénovation".

L'accompagnement proposé dans le cadre de ce dispositif doit permettre la réalisation de travaux permettant de réduire les dépenses énergétiques des logements de plus de 35%, un accompagnement des particuliers pendant toute la durée du projet et l'assurance d'un financement d'une partie des travaux.

Urbanis

Depuis 2020, Urbanis intervient sur les communautés de communes de la Haute Deûle, Pévèle Carambault, Cœur d'Ostrevent, Hauts de Flandre, Flandre intérieure, Flandre et Lys, sur les communautés d'agglomération de la Porte du Hainaut et Valenciennes Métropole ainsi que sur la communauté urbaine de Dunkerque. Suite à la mise en place de campagnes de communication, les propriétaires intéressés contactent l'équipe d'Urbanis. Les dossiers éligibles font ensuite l'objet d'une visite lors de laquelle est établi un diagnostic multicritères (patrimonial, financier, social, technique et thermique).

Les projets des propriétaires engagés sont publiés sur la plateforme d'appels d'offres du SPEE où les devis reçus sont analysés pour sélection. L'équipe mobilise les aides financières et assure le suivi technique du chantier à l'occasion de 3 visites (démarrage, intermédiaire et réception). Une visite après une année de fonctionnement est ensuite réalisée afin de vérifier les économies d'énergies réalisées en phase de diagnostic. Le point particulier de ce dispositif : les solutions de tiers financement sans condition de ressources ni d'âge, aux mensualités raisonnables (Prêts (à 2,5% ou à Eco-PTZ si projet de travaux éligible pour financer le reste à charge des ménages cumulables avec les aides publics).



146 logements individuels à rénover (objectif)



43K€ de travaux en moyenne



100 entreprises mobilisées



**"Le + de ce dispositif :
les solutions de financement sans
condition de ressources ni d'âge,
aux mensualités raisonnables"**



Catherine Jost
Directrice Urbanis Lille

Accompagnement pour la rénovation énergétique de l'habitat privé - Rénov'Occitanie



Le contexte

L'agence Régionale Énergie Climat (AREC) Occitanie a pour vocation de faciliter et accélérer la transition énergétique du territoire. Elle a mis en place une prestation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) auprès des particuliers qui souhaitent engager un projet de rénovation énergétique de leur logement. Urbanis assure cet accompagnement pour le compte de l'AREC avec le programme Rénov'Occitanie. L'objectif principal : favoriser le passage à l'acte des ménages pour réaliser des rénovations énergétiques globales performantes.

L'accompagnement d'Urbanis

L'accompagnement se fait en plusieurs étapes : la réalisation d'un audit énergétique complet de toutes les composantes du logement, la proposition de scénarios de travaux, et le suivi de chantier jusqu'à la livraison

L'audit thermique très complet fait donc suite à une visite technique, un entretien avec les propriétaires (habitudes d'utilisation, attentes, dysfonctionnements...), des relevés sur site et un bilan énergétique des factures.

Deux scénarios d'intervention sont proposés : un ayant pour objectif d'atteindre un minimum de 40% d'économie de consommation et un autre permettant d'obtenir le niveau de consommation énergétique Bâtiment Basse Consommation (BBC). Chaque scénario est présenté aux propriétaires avec un calcul du plan de financement et des subventions mobilisables.

Le scénario de travaux choisi, Urbanis accompagne les propriétaires dans le choix des entreprises et l'analyse des devis, la finalisation du plan de financement et le montage des dossiers de demandes de subventions (Primes énergies CEE de l'AREC, Ma Prime Rénov'). L'accompagnement technique comprend une visite en cours de chantier puis une visite de conformité à la fin des travaux.



390 audits thermiques complets réalisés



2 scénarios de travaux proposés



40% d'économies d'énergie minimum visés



"C'est en accompagnant à chaque étape les propriétaires volontaires que la massification de la rénovation énergétique sera réussie."



Damien Vilette
Chef de Projet



Amine Driss
Chef de Projet

Un service public local innovant pour accompagner les ménages aux revenus intermédiaires et supérieurs dans leur projet de rénovation énergétique



Le contexte de l'opération

La Métropole Européenne de Lille (MEL), 1,2M d'habitants, est partie d'un constat : la mise en place d'aides financières n'est pas suffisante pour que les ménages aux revenus intermédiaires et supérieurs s'engagent dans des projets de rénovation énergétique ambitieux.

Pour relever ses objectifs territoriaux, elle a lancé une expérimentation qui prend la forme d'une concession de service public. C'est Urbanis, en groupement avec deux co-traitants, qui a conçu cette nouvelle offre d'accompagnement « clé en main ». La forme de commercialisation du service - une place de marché régulée - et son modèle économique - des sources de financements très diversifiées - font de cette opération un dispositif remarqué nationalement.

L'accompagnement d'Urbanis et le modèle économique de la concession

Ce Service Public Intégré est commercialisé sous la marque du guichet unique de l'habitat de la MEL : AMELIO Pro avec FRANCE RÉNOV'. L'accompagnement renforcé des propriétaires par un Accompagnateur Rénov' unique prend la forme d'un contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage neutre et objective : en amont, aide à la décision grâce à l'audit thermique du logement, puis mise en relation avec des entreprises partenaires de la collectivité et décryptage des devis, mobilisation des aides financières et EcoPtz, réception du chantier.

À la différence des dispositifs classiques, c'est le mandataire de la concession - Urbanis - qui prend en charge la plus grande partie de la communication, la plateforme technologique et l'animation du réseau d'entreprises partenaires : campagnes publicitaires, webmarketing, rencontres professionnelles, information et orientation des publics touchés, place de marché en ligne.

Cette expérimentation fait l'objet d'une valorisation dans le cadre du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) et produit ses premiers indicateurs de performance.



Budget de l'opération : 5 M€

- **1,9M€** - Banque Européenne d'Investissement
- **1,5M€** - Prestations réalisées pour les ménages
- **1M€** - recettes annexes
- **0,6M€** - Subvention forfaitaire d'exploitation



40K€ : budget de travaux moyen pour la rénovation énergétique d'une maison



50% de gain énergétique en moyenne



"Nous sommes heureux que notre expertise, nos investissements et notre prise de risque concourent à l'intérêt général et plus spécifiquement aux objectifs des politiques publiques de l'habitat, du climat et du développement économique du territoire."



Julien Fortin
Directeur Amelio Pro

Contact Presse

communication@urbanis.fr

Alex Ferreira

alex.ferreira@urbanis.fr

07 60 36 54 44

Siège Urbanis

188 allée de l'Amérique Latine
30900 Nîmes

www.urbanis.fr

Urbanis

Agir pour un habitat digne et durable